



Calcul TVA retrocession d'un collaborateur et impact SCM

Par **tabara**, le **20/05/2017** à **10:38**

Bonjour,

Comment est calculé la TVA suite à la rétrocession d'un collaborateur dans un cabinet dentaire et les impacts pour le SCM?

Pouvez vous me préciser la règle de 20% qui s'applique à la SCM?

Les textes ne sont pas très claires. un exemple peut m'aider à bien comprendre.

Cordialement